

# Nouvelles fraîches



2023-06-21

Volume 9, numéro 5

Publipostage 40015960

Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue

Immeuble Albert Allain, 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5

Tél. : 819 762-0833, téléc. : 819 762-0575, abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca

www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca

## Chaque crise amène ses héros

Ce printemps, l'Abitibi et une partie du Québec vivent d'intenses feux de forêt.

Assez rapidement, il est apparu que des fermes se trouvaient dans des zones à risques. Dès le début de la crise, plusieurs producteurs et productrices agricoles se sont impliqués pour offrir leur aide. Que ce soit pour trouver des sites de réception des animaux, pour les évacuer ou simplement pour transmettre de l'information, des dizaines d'agriculteurs et d'agricultrices ont mis la main à la pâte pour soutenir les entreprises touchées.

Au plus fort des incendies, nous ne savions toujours pas jusqu'où les flammes se rendraient. Il y a eu quelques jours très angoissants où les producteurs et productrices ont dû prendre des décisions difficiles, mais nécessaires, afin de transporter leur troupeau en lieu sûr.

### Solidarité

Dans ces moments de stress, nous avons pu constater encore une fois la solidarité exemplaire entre les producteurs et productrices. Par leur calme et leur capacité à prendre les bonnes décisions, plusieurs qui

n'étaient pas eux-mêmes directement touchés par le sinistre sont venus en aide à des producteurs de Normétal, Saint-Lambert, Dupuy et La Reine.

Nous devons souligner particulièrement l'implication des administrateurs et administratrices du Syndicat local de l'UPA d'Abitibi-Ouest et de certains de leurs collègues. Pendant plus de trois jours, ils ont prêté main forte afin de trouver des transporteurs, établir des lieux de réception, gérer les priorités de sortie des animaux, etc. Ils ont dû anticiper les besoins selon l'évolution des feux de forêt. Tout cela en plus de la charge de travail sur leur entreprise.

Depuis 40 ans, j'ai souvent constaté la solidarité du monde agricole et le support qu'il accorde lorsque l'un d'entre nous vit des difficultés. Par contre, l'obligation d'évacuer plusieurs troupeaux en peu de temps, c'était du jamais vu et j'espère ne jamais revoir cela de sitôt. D'ailleurs, quelque 1 100 vaches ont dû être évacuées. Le tout a été réalisé avec un grand professionnalisme. Au moment d'écrire ces lignes, lesdites bêtes ont été retournées chez elles au grand soulagement de leurs propriétaires.

À la Fédération, nous avons reçu plusieurs offres d'hébergement et de transport, ainsi que plus de 200 offres de gens désirant fournir du foin. La solidarité et la générosité à son meilleur! Merci à tous ceux et celles qui n'ont pas compté les heures pour venir en aide aux agriculteurs et agricultrices de la région!

Il y a déjà eu de grands feux de forêt, mais l'ampleur de ce que nous vivons ce printemps dépasse l'entendement. Je vais laisser aux experts établir les causes de tout cela, mais il faut bien constater que les phénomènes météorologiques sont plus nombreux et plus puissants qu'à l'époque où j'étais petit gars.

En tant qu'agriculteurs et agricultrices, nous savons qu'un climat stable et prévisible est nécessaire à une agriculture prospère. Il faudra bien s'attaquer à ce problème mondial. Et plus tôt que tard sera le mieux. Merci à tous et toutes!

Pascal Rheault,  
président



# Représentations de la Fédération par Martine Delage

**2 mai** : Participation à l'assemblée générale annuelle de la FTQ à Rouyn-Noranda. Présentation des impacts de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt en agriculture (Pascal Rheault, président).

**4 mai** : Participation à l'AGA du Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue (Pascal Rheault, président).

**8 mai** : Rencontre bilan du conseil pour la main-d'œuvre agricole avec AGRICarières (Pascal Rheault, président; Martine Delage, directrice; et Linda Lavoie, directrice adjointe et responsable du Centre d'emploi agricole (CEA)).

**10 et 11 mai** : Rencontre des directeurs régionaux de l'UPA (Martine Delage, directrice).

**16 mai** : Comité de l'Entente sur le reboisement pour le bilan annuel 2022 (Martine Delage, directrice, et Anne-Marie Trudel, conseillère en aménagement et agroenvironnement).

**16 et 17 mai** : Conseil général de l'Union à Longueuil (Pascal Rheault, président).

**18 mai** : Journée sur le Fonds de défense professionnelle de l'Union à Québec et par Zoom (Pascal Rheault,

président, et Martine Delage, directrice).

**19 mai** : Comité de financement moyen et long terme de l'Union des producteurs agricoles, par Zoom (Normand Lemieux, représentant des syndicats locaux).

**23 mai** : Conseil d'administration de la Table santé et bien-être des hommes (Normand Lemieux, vice-président).

**23 mai** : Comité de financement moyen et long terme de l'Union des producteurs agricoles, par Zoom (Normand Lemieux, représentant des syndicats locaux).

**26 mai** : 4<sup>e</sup> rencontre annuelle des partenaires de la Politique bioalimentaire (Normand Lemieux, vice-président, et Martine Delage, directrice).

**29 mai** : Réunion de la Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des GES (Pascal Rheault, président).

**29 mai** : Rencontre des directeurs régionaux, par Zoom (Martine Delage, directrice).

**30 mai** : Comité exécutif de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue. Les principaux sujets

sont : affaires financières, contrats de service, prochain plan de financement de l'Union, dossiers d'aménagement du territoire, ressources humaines, vie syndicale et communications, et priorités de la Fédération.

**9 juin** : Conseil d'administration de la fédération régionale de l'UPA. Principaux sujets : état des récoltes et feux de forêt, ressources humaines, contrats de service et résolutions pour le premier cahier du Congrès général de l'Union.

**9 juin** : Forum régional Services Québec – Ressources externes (Linda Lavoie, directrice adjointe et responsable du CEA).

**13 juin** : Comité de pilotage du projet travailleur de rang de l'Abitibi (Normand Lemieux vice-président, et Linda Lavoie, directrice adjointe).

**14 juin** : Réunion des directeurs régionaux, par Zoom (Martine Delage, directrice).

**16 juin** : Conseil régional des partenaires du marché du travail (Linda Lavoie directrice adjointe et responsable du CEA).



## Fermeture des bureaux

**Veillez prendre note que les bureaux de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue seront fermés du 22 juillet au 6 août 2023 inclusivement.** Pour les employeurs qui ont des besoins en lien avec les travailleurs étrangers temporaires, vous pouvez joindre l'équipe du Centre d'emploi agricole, en tout temps, à [tet-at@upa.qc.ca](mailto:tet-at@upa.qc.ca).

**Nous souhaitons que dame nature soit généreuse pour les semaines à venir et nous en profitons pour vous inviter à la prudence pendant les travaux de l'été!**

## Inscrivez-vous rapidement au compte d'urgence!

Le 11 mai dernier, le gouvernement du Québec annonçait le lancement d'un compte d'urgence. Ce dernier vise à renflouer le fonds de roulement des entreprises en difficulté financière ou qui entrevoient des besoins de liquidité à court terme. Le compte sera lié au Programme Investissement Croissance Durable et prévoit une enveloppe de 100 millions (pour les prêts). Le gouvernement estime que les fonds disponibles pourront aider près de 2 000 entreprises. La mise en place de ce programme fait suite aux pressions exercées par l'UPA afin d'obtenir du soutien pour les entreprises en difficulté financière.

L'aide sera sous la forme d'un certificat de prêt de 50 000 \$, au taux hypothécaire, moins les réductions de taux d'intérêt usuelles (entre 0,30 % et 0,60 % selon le terme), ce qui constitue une économie d'intérêt par rapport à une marge de crédit. Ce prêt sera sur une période de 10 ans et prévoit un congé de paiement de capital pour les trois premières années. Afin de diminuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt, La Financière agricole du Québec (FADQ)

couvrira le remboursement des taux d'intérêt jusqu'à 5 % par année pour les trois premières années. Ce remboursement devrait s'effectuer sous la forme de deux paiements annuels de 1 250 \$.

Afin d'être admissibles au compte d'urgence, les entreprises doivent respecter trois critères : avoir un fonds de roulement négatif; avoir un excédent monétaire négatif (solde résiduel); et avoir un chiffre d'affaires de 1,5 M\$ et moins.

Les données utilisées pour établir l'admissibilité des fermes seront celles de 2021 ou de 2022. De plus, toutes les interventions qui auront été réalisées depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023 pourront être prises en compte (ex. : consolidation des dettes, injection de liquidité dans le fonds de roulement).

**Ce nouveau compte d'urgence est complémentaire aux autres programmes de gestion des risques.** Par exemple, les liquidités additionnelles permettraient de rembourser, avant le 31 décembre 2023, la portion du solde de l'avance totale (qui pouvait s'élever à 60 000 \$) du programme fédéral Compte

d'urgence pour les entreprises canadiennes, afin de bénéficier de la subvention (jusqu'à 20 000 \$) y étant rattachée.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a confirmé que le plafond du programme des paiements anticipés passera de 250 000 \$ à 350 000 \$ pour l'année 2023.

**L'Union a accueilli positivement ce nouveau compte d'urgence** puisqu'il répond à des besoins immédiats de la part des producteurs et productrices agricoles. Cependant, l'Union estime que d'autres gestes devraient être posés pour assurer la pérennité des entreprises agricoles.

Bien entendu, l'adhésion des producteurs au programme annoncé militera en faveur de la mise en oeuvre des autres mesures d'aide demandées. Nous vous invitons à utiliser ce nouveau programme de la FADQ dans le contexte inflationniste actuel, s'il répond à vos besoins.

Contactez rapidement la FADQ pour de plus amples informations et pour vous inscrire! Le budget du programme est limité.

## Une porte ouverte instructive chez Vincent Boisvert par Noémie De Carufel

Le 12 avril dernier avait lieu la journée porte ouverte à la Ferme Vincent Boisvert, président du Syndicat des producteurs de bovins d'Abitibi-Témiscamingue. L'événement regroupe plusieurs producteurs et productrices de la région depuis quelques années, ce qui permet d'approfondir les connaissances tout en échangeant avec d'autres collègues. Cette année, 22 personnes ont participé à l'activité. La journée a débuté avec une conférence de Gauthier Debuyscher, conseiller en agroenvironnement, au Groupe conseil agricole de l'Abitibi. Le dîner était offert sur place, gratuitement.

En après-midi, les deux conférences suivantes ont été présentées :

- **Devenir naisseur-finisser**, par Yannick Sauvé, directeur des opérations, Les Producteurs de bovins du Québec;
- **Plus que la protection fœtale**, par Daniel Mogollon, gestionnaire des comptes pour l'est de l'Ontario, l'ouest du Québec et le Nouveau-Brunswick, Mercks Canada.

Les producteurs et productrices ont grandement apprécié les conférences et les ont trouvées très instructives. Tout au long de l'événement, les personnes présentes pouvaient visiter les installations de M. Boisvert.



# LES MARCHÉS DU CARBONE

De quoi est-il question?

Vers une agriculture bas carbone



## Qu'est-ce que le marché du carbone?

Un marché du carbone est un système d'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre (GES), de crédits carbone et de quotas carbone. Il s'agit de l'une des options possibles pour donner un prix au carbone, et ce, dans la perspective de créer un incitatif financier favorisant la réduction des GES afin de lutter contre les changements climatiques.

### Il existe deux types de marchés

Les marchés réglementés	Les marchés volontaires
<p>Visent l'atteinte des cibles gouvernementales de réduction des émissions de gaz à effet de serre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Protocoles régis par les autorités gouvernementales</li> <li>• Rigueur élevée</li> <li>• Coût administratif plus important</li> <li>• Peu de protocoles sont accessibles au secteur agricole</li> </ul>	<p>Récompensent les efforts volontaires de réduction de GES par l'émission de crédits de carbone qui peuvent ensuite être vendus à des organisations ou à des citoyens et citoyennes souhaitant compenser volontairement leurs émissions ou tout simplement commanditer ces efforts volontaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodologies de quantification diverses (certaines sont certifiées par des standards, d'autres non)</li> <li>• Rigueur et exigences variables</li> <li>• Coûts d'accès au marché généralement moins élevés</li> <li>• Valeur des crédits généralement moins élevée que dans les marchés réglementés</li> </ul>

## Qu'est-ce qu'un crédit compensatoire?

Un crédit compensatoire représente une réduction d'émission, ou le retrait d'une tonne de GES de l'atmosphère, qui est générée par un projet de compensation. Chaque crédit correspond à la réduction d'émissions ou à la séquestration du carbone d'une tonne d'équivalent CO<sub>2</sub>.

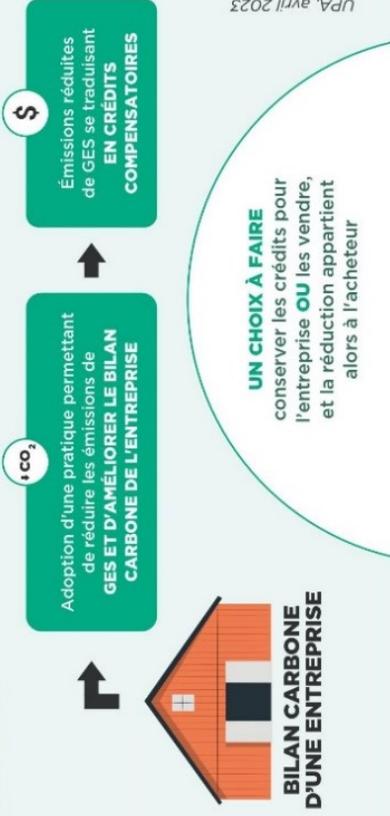
## Quels sont les types de crédits?

**Crédit pour une réduction réalisée (ex post)**

Vente des crédits après l'adoption de la pratique : la réduction des émissions ou la séquestration a déjà été réalisée et vérifiée.

**Crédit pour une réduction à venir (ex ante)**

Vente des crédits au moment de l'adoption de la pratique : la réduction des émissions ou la séquestration n'a pas encore été réalisée.



# La Tournée Mangeons local au Témiscamingue

par David Prince

La Tournée Mangeons local, qui vise à mettre en valeur des producteurs et productrices de proximité et la diversité des types de production, s'arrêtera au Témiscamingue, le 18 juillet prochain.

La région avait déjà reçu la Tournée en 2021 alors que des producteurs et productrices de Rouyn-Noranda et d'Abitibi-Ouest avaient été visités.

L'ambassadeur invité à découvrir l'agriculture régionale sera cette fois Bob le Chef, qui est très connu dans le milieu des amants de nourriture et est actuellement l'animateur d'Arrive en campagne, une émission visant à faire connaître l'agriculture et le terroir québécois.

## Quatre entreprises visitées

Le conseil d'administration de la fédération régionale a choisi quatre

fermes qui seront visitées en se basant sur des critères de distance entre les fermes, de diversité de production et de leur présence sur l'application Mangeons local.



Bob le Chef sera de passage en région pour la Tournée Mangeons local, le 18 juillet prochain.

Bob le Chef débutera la journée à la Ferme Nordvie, connue pour ses petits fruits, ses légumes et ses produits transformés. Notre

ambassadeur devra réaliser une épreuve sur place.

Ce sera suivi du dîner à L'Éden Rouge, reconnu pour sa table champêtre réalisée avec des produits locaux ainsi que ses différents légumes de serre et de jardin.

La tournée se poursuivra au site de transformation de l'Érablière Tem-Sucre avant de se terminer par un cocktail et une visite du vignoble Le Domaine Des Duc, sur l'île du Collège, à Ville-Marie.

En plus d'être amusante et d'obtenir une belle visibilité médiatique, la Tournée Mangeons local est aussi une occasion d'effectuer du réseautage avec certaines

personnalités politiques de la région qui seront invitées à y prendre part.

## Une petite idée qui va loin! par Sophie Gilbert

La Ferme des Pics a été sélectionnée par le Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue pour représenter la région dans le cadre de *Ma ferme, mon monde, source d'inspiration en gestion des ressources humaines*, une initiative d'AGRIcarrières.

Laurie Lalancette, copropriétaire de la ferme comptant 200 vaches laitières, a eu une petite idée qui peut devenir grande en résultats. Elle a utilisé un outil de gestion à la portée de tous, soit Outlook pour téléphone intelligent, afin de faciliter l'organisation du travail des travailleurs à temps partiel.

Cette approche permet d'établir la liste des tâches que l'employé doit suivre au quotidien, de les prioriser et de les ajuster selon les besoins. Les employés gagnent ainsi beaucoup en autonomie et l'employeur bénéficie d'une meilleure supervision auprès de son équipe.



Maxime Fontaine et Laurie Lalancette, en compagnie de Marie-Pier Latreille, qui a pu bénéficier de l'outil de gestion et d'y réaliser un stage à la Ferme des Pics de Palmarolle.

La méthode a permis à une étudiante avec une déficience intellectuelle, Marie-Pier Latreille, d'y effectuer un stage.

# Un diagnostic sur vos équipements de protection individuelle (EPI)

Dois-je vraiment me protéger lorsque j'utilise des pesticides?

À quels moments?

Où acheter mes EPI?

Quels gants choisir?

Ai-je le bon masque?

**GRATUIT**

Nous vous proposons un accompagnement personnalisé pour répondre à toutes vos questions!



1 h - 1 h 30 sur la ferme



Avec le conseiller préventionniste ou le conseiller agricole habilité dans votre région

Appelez Linda Lavoie au 819 762-0833 # 4321

Projet coordonné par :



En partenariat avec :



Québec



Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.

## Deux nouvelles employées font leur arrivée à la fédération régionale

par Martine Delage



Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de **Noémie De Carufel** à titre de conseillère à la formation agricole et conseillère syndicale.

Noémie possède un certificat en enseignement de l'anglais langue seconde, un baccalauréat en sciences du langage et un AEC en communication et études sourdes. Elle a plusieurs expériences en coordination et en gestion de projets. Elle a travaillé dans une entreprise horticole et a un intérêt pour le secteur agricole. Ses connaissances, ses expériences et sa capacité à travailler en équipe avec différents partenaires seront certainement des atouts pour l'organisation.

Elle sera conseillère en formation agricole pour le Collectif en formation agricole. Elle sera également conseillère syndicale pour le Syndicat des producteurs de bovins d'Abitibi-Témiscamingue et le Syndicat local de l'UPA de Rouyn-Noranda. Elle travaillera aussi avec les fermes de mise en marché de proximité.

Nous sommes heureux qu'elle se joigne à notre équipe et nous lui souhaitons de se réaliser dans ses nouvelles fonctions qui ont débuté le 8 mai. Vous pourrez la joindre par courriel à [ndecarufel@upa.qc.ca](mailto:ndecarufel@upa.qc.ca) ou au 819 762-0833, poste 4335.

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de **Sophie Gilbert** au Centre d'emploi agricole à titre de conseillère en ressources humaines.



À cet effet, elle sera impliquée dans les dossiers AgriRH, FermEmploi, AgriEmploi et les activités de dotation auprès des entreprises agricoles. Elle participera également au développement des services en gestion des ressources humaines.

Titulaire d'un baccalauréat en droit et membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA), Sophie dispose de plus de dix années d'expérience en tant que généraliste en ressources humaines. Elle possède une expérience diversifiée dans différents milieux. Son expertise à identifier et à répondre aux besoins des clients apportera une plus-value à nos services.

Nous sommes ravis de l'accueillir parmi nous et nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions qui ont débuté le 5 juin dernier. Vous pourrez la joindre par courriel à [sgilbert@upa.qc.ca](mailto:sgilbert@upa.qc.ca) ou au 819 762-0833, poste 4316.

## SÉCHERESSE : important de signifier des avis de dommages par Martine Delage

Dans le contexte du manque de précipitations des dernières semaines, les producteurs qui ont subi des dommages en raison du manque de précipitations doivent contacter leur **centre de services de La Financière agricole du Québec (FADQ)** pour formuler un avis de dommages.

### Pour la protection individuelle

Dès qu'un phénomène naturel affecte l'une de vos cultures assurées à l'assurance récolte, vous devez aviser immédiatement la FADQ. Dans le cas contraire, vous pourriez perdre votre droit à toute indemnité.

### Pour la protection collective

En général, lorsqu'un phénomène naturel affecte l'une de vos cultures assurées à l'assurance récolte, il n'est pas nécessaire de signifier un avis de dommages pour recevoir

vos indemnités. Cependant, il peut être pertinent de le faire afin d'aider à documenter la situation. Donc, par exemple, pour l'assurance récolte foin, ce serait pertinent de signifier des avis de dommages.

Aussi, si les dommages sont causés par une cause circonscrite (individuelle), vous devez présenter un avis de dommages auprès de votre conseiller. Les causes circonscrites sont, par exemple, les animaux sauvages, la grêle, les insectes et les maladies incontrôlables.

### Comment présenter un avis de dommages?

L'avis de dommages peut être présenté par téléphone ou pendant une visite de votre conseiller. Pour contacter la FADQ : **1 800 749-3646** | [www.fadq.qc.ca](http://www.fadq.qc.ca).

## Contexte inflationniste

### La FADQ met à la disposition des entreprises un prêt pour le fonds de roulement

Mai 2023

La Financière agricole (FADQ) adapte son Programme Investissement Croissance Durable (PICD) pour soutenir les entreprises agricoles touchées par le contexte inflationniste en offrant un prêt garanti pour le fonds de roulement appuyé d'une aide financière. Cette mesure d'aide supplémentaire permettra de soutenir les agriculteurs, incluant ceux de la relève, qui éprouvent des difficultés financières ou qui ont des besoins de liquidités à court terme.

#### Admissibilité

Les entreprises admissibles pourront bénéficier d'une garantie de prêt de fonds de roulement de 50 000 \$ sur une période de dix ans sans remboursement de capital pour les trois premières années. À cet effet, une aide financière de 15 % couvrira un remboursement des frais des taux d'intérêt sur trois ans représentant jusqu'à 7 500 \$ par entreprise.

Pour y être admissibles, les entreprises, peu importe leur secteur de production<sup>1</sup>, devront répondre à trois critères :

- Avoir un chiffre d'affaires de 1,5M \$ et moins
- Présenter un excédent monétaire négatif
- Présenter un fonds de roulement négatif

Celles-ci devront également maintenir leur participation ou s'engager à participer aux Programmes d'assurances et de protection du revenu applicables.

Soulignons qu'il n'est pas nécessaire d'être client de la FADQ pour faire une demande.

1. Exceptions : les entreprises forestières ainsi que les entreprises en processus de recouvrement.

#### Modalités

- 1- Communiquez avec votre centre de services pour obtenir l'accompagnement nécessaire.
- 2- Faites une demande de financement auprès de votre conseiller.
- 3- Fournissez à votre conseiller un état de situation de votre fonds de roulement.
- 4- Assurez-vous d'avoir déposé auprès de votre préparateur vos états financiers récents.

#### Les programmes d'aide supplémentaires

Pour combler leurs besoins de liquidités, les entreprises agricoles peuvent également utiliser leurs comptes Agri-investissement et Agri-Québec, dans lesquels la FADQ dépose des contributions gouvernementales équivalentes à celles versées par les producteurs pour un pourcentage des ventes nettes ajustées de l'entreprise participante.

Pour en savoir plus, les entreprises agricoles sont invitées à communiquer avec leur conseiller de la FADQ!

**1 800 749-3646 | [www.fadq.qc.ca](http://www.fadq.qc.ca)**

#### AVIS AUX LECTEURS ET LECTRICES :

Lorsque des publicités sont insérées dans ce journal, elles sont payées par le promoteur. L'UPA accepte, sans égard au contenu.